# Lycée Léonard de Vinci Rue du Clos des Gardes 37400 – Amboise

**2**: 02 47 23 46 00

# A l'attention des parents d'élèves entrant en 2<sup>nde</sup> au lycée Léonard de Vinci

Remarque : si vous n'avez pas l'intention d'inscrire votre enfant au lycée Léonard de Vinci, nous vous saurions gré de bien vouloir nous en informer dès réception du dossier en contactant le secrétariat des élèves au 02 47 23 46 00 ou par mail : ce.0370001a@ac-orleans-tours.fr

## Inscription par Internet: Document à lire attentivement

Madame, Monsieur,

Votre enfant, actuellement scolarisé en classe de 3<sup>ème</sup>, vient d'être affecté au lycée Léonard de Vinci par les services académiques. Cependant, cette affectation ne vaut pas inscription et à ce titre, il vous appartient de procéder **obligatoirement à des démarches administratives afin de finaliser cette inscription.** 

Par le présent document, nous souhaitons vous informer de la procédure que nous avons retenue et qui se déroule en deux étapes qui sont <u>OBLIGATOIRES et complémentaires</u>.

#### **Etape 1: inscription administrative**

Le collège d'origine de votre enfant vous a fourni des identifiants de connexion Internet à notre site d'inscription en ligne qui se fait selon l'adresse suivante :

### https://teleservices.ac-orleans-tours.fr/ts

Dans les différents écrans vous devez compléter les rubriques proposées sachant que certaines sont déjà pré-remplies.

Nous vous demandons de vérifier scrupuleusement votre identité, celle de votre enfant ainsi que les coordonnées. <u>Nous vous remercions de modifier ces dernières en cas de besoin sans omettre de rajouter votre adresse mail</u> (¹) ainsi que des numéros de téléphone valides.

Durant cette étape, vous aurez à choisir des options  $\underline{\mathbf{facultatives}}$ . Ce choix,  $\underline{\mathbf{non obligatoire}}$ , doit se faire parmi les options suivantes :

Options générales	Horaire par	Options Technologiques	Horaire par
	semaine		semaine
➤ Histoire des Arts (nouveauté)	> 3h	Management et Gestion	
➤ Italien LV 3	> 3h	Sciences et Laboratoire	
	➤ 2h	<ul><li>Sciences de l'Ingénieur (SI)</li></ul>	1,5h par
> Latin	➤ 2h	Création et Innovation	semaine pour
➤ Grec (nouveauté)		Technologique (CIT)	chaque option
		Biotechnologie	
		> Santé et Social	

(Pour les options facultatives, merci de se reporter à l'information page suivante)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le lycée privilégie la communication par mail et à ce titre nous avons impérativement besoin de disposer d'une adresse mail valide.

## Lycée Léonard de Vinci Rue du Clos des Gardes 37400 – Amboise

**2**: 02 47 23 46 00

#### Etape 2: inscription pédagogique

Parallèlement à cette inscription par Internet, nous vous demandons de remplir le dossier ci-joint en complétant et signant les différents documents. Ce dossier doit nous être restitué impérativement durant les dates et horaires suivants :

- Le samedi 29 juin entre 9 h et 16 h en continu.
- Du lundi 1<sup>er</sup> au mercredi 3 juillet de 8h à 18h en continu

Si vous avez procédé à l'inscription administrative par Internet, votre présence n'est pas requise et seul votre enfant peut déposer le dossier.

En revanche, faute d'accès à Internet, votre présence est alors indispensable et nous mettrons à votre disposition un ordinateur pour l'inscription administrative.

Dans ce dossier, vous trouverez une fiche à remplir pour le choix des options facultatives qu'il faudra compléter à l'identique des choix opérés via Internet.

Nous restons à votre disposition, notamment lors des journées ci-dessus, pour tout renseignement complémentaire si nécessaire.

Salutations cordiales.

La Direction

#### **Important:** A propos des options facultatives

- 1. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un choix optionnel. Cependant, si un élève choisit une option facultative, il s'engage pour l'année scolaire et il doit donc suivre tous les cours. Aucun abandon ne sera accepté ni à la rentrée, ni par la suite.
- 2. En théorie, un élève peut choisir deux options au maximum. Dans ce cas, une option doit être choisie parmi les options dites générales et la deuxième parmi celles dite technologiques.
- 3. Dans la pratique, au vu des difficultés liées à la confection des emplois du temps, nous ne serons peut-être pas en mesure d'offrir deux options facultatives. Aussi, il est impératif d'indiquer un ordre préférentiel sur la fiche d'inscription du dossier papier en cas de choix de deux options.
- 4. Il faut garder à l'esprit le fait qu'une option facultative génère des heures en plus dans l'emploi du temps, mais aussi du travail supplémentaire.